

NOM :  
PRENOM :  
CLASSE :

## CONVENTION DE STAGE

Entre l'Entreprise représentée par.....  
Et le Collège SAINT-JOSEPH, représenté par son Directeur, Monsieur Hervé MARIN-PACHE  
Tél. 01.46.02.49.82

Il a été convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1** La présente convention a pour objet la mise en œuvre au bénéfice des élèves du Collège d'une activité d'Entreprise, sous la forme d'un stage d'une durée de.....à compter du.....au.....

**ARTICLE 2** Cette activité a pour objet principal la prise de contact avec les réalités de la vie professionnelle dans la perspective d'une amélioration de l'attitude des élèves dans leurs démarches d'orientation.

**ARTICLE 3** Durant le stage les élèves sont soumis aux règles générales en vigueur dans l'Entreprise, notamment en matière de sécurité et d'horaires.

**ARTICLE 4** Les élèves sont associés aux activités de l'Entreprise concourant directement à l'action pédagogique. Mais en aucun cas, leur participation à ces activités ne doit porter préjudice à la situation de l'emploi dans l'Entreprise.

**ARTICLE 5** Les élèves restent sous statut scolaire pendant le déroulement de la séquence en Entreprise et ne peuvent de ce fait prétendre à aucune rémunération de l'Entreprise.

En cas d'accident survenant à l'élève stagiaire, soit au cours du travail, soit au cours du trajet, le Chef d'Entreprise s'engage à le faire savoir au Chef d'Etablissement dans les plus brefs délais. Il fournit, à sa demande, les déclarations nécessaires à l'instruction du dossier. L'assurance scolaire et extra scolaire couvre l'élève selon l'attestation jointe.

**ARTICLE 6** La direction du Collège SAINT-JOSEPH et le représentant de l'Entreprise se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention et prendront, d'un commun accord et en liaison avec l'équipe pédagogique, les dispositions propres à les résoudre, notamment en cas de manquement à la discipline.

**ARTICLE 7** La présente convention engage les signataires pour la durée et le contenu du stage.

**ARTICLE 8** Le Chef d'Entreprise s'engage à prévenir immédiatement le Collège Saint-Joseph ou le responsable du stage en cas d'absence du stagiaire.

<u>LES PARENTS</u> Nom : Adresse :  Date et signature  Tél. :	<u>L'ELEVE</u> Nom : Prénom :  Date et signature
<u>LE CHEF D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE</u> Date et signature  Cachet de l'Etablissement	<u>LE CHEF DE L'ENTREPRISE</u> Nom : Date et signature  Raison sociale de l'Entreprise : Adresse et téléphone :  Cachet de l'Entreprise